

L'association GIST

Un organisme de droit privé, à but non lucratif

Fondé en 1953, le Groupement Interprofessionnel de Santé au Travail (GIST) est constitué en association Loi 1901.

Les 10 membres employeurs du conseil d'administration sont issus des entreprises représentant les grands secteurs d'activité (bâtiment, transport, industrie, intérim, artisanat, services et commerce). Les administrateurs ont la même exigence de qualité et de coût que pour leur propre entreprise. Ils sont élus pour un mandat de 4 ans par l'assemblée générale statutaire. Le GIST bénéficie d'un agrément de l'Etat. Cet agrément, renouvelé tous les cinq ans, prévoit la participation des partenaires sociaux aux travaux du conseil d'administration. C'est pourquoi la composition du conseil d'administration est complétée par 10 membres désignés par les organisations syndicales représentatives. Cette modalité de gestion paritaire renforce la légitimité du GIST.



Une contribution selon ses moyens

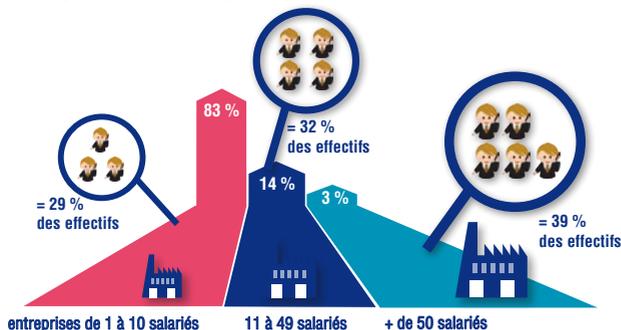
Les ressources du GIST sont constituées exclusivement par les cotisations des entreprises adhérentes. La grande diversité des entreprises justifie la mutualisation de la cotisation annuelle. Celle-ci s'appuie sur des éléments de masse salariale, ce qui permet aux entreprises de contribuer selon leurs moyens et de recevoir selon leurs besoins. Le coût de la cotisation ne peut pas s'assimiler aux honoraires d'un médecin généraliste ou d'un spécialiste car il s'agit d'une prestation globale qui permet à la fois un suivi médical personnalisé et une activité de prévention collective adaptée aux besoins de chaque entreprise. La cotisation des entreprises permet d'avoir les moyens nécessaires et suffisants, et d'être présent quoi qu'il arrive.

Le centre principal (siège social) est doté d'un plateau d'investigations médicales performant (examens complémentaires). Il est complété par des centres fixes adaptés aux consultations médicales. Le nombre de praticiens en santé travail permet d'intervenir avec souplesse et réactivité.

Panorama des adhérents

En 2016, 6 835 entreprises adhèrent au GIST, dont 65 entreprises intérimaires, 1046 entreprises saisonnières et 5 724 entreprises permanentes. Ces entreprises représentent 64 696 salariés pris en charge en 2016.

+ Répartition des entreprises par taille et effectif :



+ Répartition des entreprises par secteur :

Tous les secteurs d'activité du secondaire et du tertiaire sont représentés (à l'exception des entreprises du régime agricole).

